

Directeur de la Publication :
Didier SEBAN

Rédacteur en Chef :
Tristan MALLE

Bulletin intérieur de l'UNEF
11 Rue Godot-de-Mauroy
75009 PARIS
Tél. : 742.59.40

N° 1142 D 73

n°12 - AVRIL 1980

EDITO — C'est parti et c'est bien parti !

Le débat du Congrès est bien engagé dans les AGE. Des dizaines de congrès de comité se tiennent avec des débats larges et animés, des centaines d'autres se préparent. L'importance de la participation des syndiqués à ces Congrès de comité démontre combien la volonté d'avancer et d'améliorer encore plus notre activité est grande.

Dans le cadre de la préparation du Congrès, des bulletins d'AGE sont lancés et rendent compte des débats des comités : à Poitiers, Saint-Etienne, Orsay, Toulouse, Limoges, Reims... et bien d'autres.

Beaucoup de contributions viennent enrichir les débats, soulèvent des questions précises sur l'activité syndicale en y portant une réflexion riche d'expériences et d'acquis pour encore aller plus loin.

La réflexion du Congrès commence déjà à rentrer dans la vie quotidienne du syndicat.

Dans les villes, les syndiqués veulent dès maintenant créer une nouvelle solidarité étudiante. En témoigne la création de deux cafétérias à Limoges, à Paris IV, les élus viennent de sortir les annales d'examens comme à Orsay, à Poitiers, ils obtiennent la création d'un foyer-caféteria.

Ça tourne bien pour les foyers de Reims, de Saint-Etienne, de Montpellier, de Toulouse. A Vincennes une grande campagne d'élections de délégués d'UV est engagée pour permettre aux vincennois d'être partout représentés dans une fac d'où l'on veut les chasser. Une centaine sont déjà élus.

A chaque moment, sur tous les terrains, les étudiants interviennent pour se défendre et conquérir des droits nouveaux.

Les syndiqués organisent l'action pour combattre les mesures discriminatoires contre les étudiants étrangers. Partout les comités de défense des étudiants étrangers créés par l'UNEF appellent à l'action.

A Grenoble, à Aix, à Marseille, l'UNEF appelle à des manifestations et intervient cas par cas contre les expulsions.

A Nice, les étudiants se battent concrètement contre l'application de la carte universitaire et la suppression de leur section Education Physique et Sportive, tous les UER d'EPS sont dans l'action.

A Paris IV également, les étudiants sont confrontés au transfert de leurs locaux, le comité UNEF est à l'initiative de la riposte.

Ce qu'il faut aux étudiants, c'est une nouvelle solidarité pour étudier, être solidaire, c'est s'entraider, lutter, participer à la vie de la faculté, conquérir des droits nouveaux. Le permettre, c'est ne pas laisser de côté un seul aspect de la vie syndicale.

On le voit cela demande une démarche conquérante qui parte de l'expérience que nous avons acquis, de la force du syndicat, pour franchir une nouvelle étape.

Cette démarche, elle doit partir de ce que sont les étudiants, de leurs problèmes, de leurs aspirations.

C'est la démarche du rassemblement des étudiants dans l'UNEF. Le groupe d'étude, lieu naturel de vie de l'UER, d'échange d'information, d'idées et dans le même temps, lieu de la vie syndicale où se réunissent les adhérents, organise cette solidarité.

● En développant de nouvelles formes d'entraide qui associent pleinement les étudiants, qui deviennent quotidiennes en animant la vie des campus.

● En multipliant des luttes, démocratiques, pour remporter des acquis durables, qui deviennent l'affaire des étudiants, ne

CONTRIBUTION AU DEBAT DU 66^e CONGRES

Marc GAJER
SORBONNE

Le projet de résolution du 66^e Congrès nous interpelle tous, il pose question après question.

Il a déjà atteint un de ses premiers objectifs, nous faire réfléchir ensemble à ce qui fonde notre démarche syndicale, à ce qui peut permettre qu'une masse d'étudiants la partage avec nous.

C'est le sens de la définition d'une nouvelle solidarité étudiante. Ce que nous voulons c'est faire du syndicat un élément indispensable de la vie quotidienne, le syndicat au cœur des études qui permet d'abord d'être étudiant à part entière.

Je voudrais revenir sur cette partie importante de notre texte. Cette nouvelle organisation que nous voulons développer à partir de l'UNEF d'aujourd'hui où chacun peut prendre la place qu'il désire, est avant tout conditionnée par une autre vie syndicale sur l'UER.

C'est le sens du groupe d'étude UNEF qui est d'abord un local.

Nous ne voulons pas de salle de travail bis ou de foyer-caféteria vide. Le local c'est d'abord l'endroit où l'on trouve le poly, mais c'est aussi et avant tout le lieu où l'on peut débattre, rencontrer l'élus, les délégués de TD, l'information syndicale. C'est aussi là que les syndiqués s'organisent. Résoudre les problèmes, ce ne peut être l'apanage de quelques personnes qui interviennent sur toute l'activité. Chacun a sa façon de réagir, de résoudre, d'appréhender les difficultés.

Les commissions qui sont permanentes correspondent à cette nécessité que nous ressentons tous de diversifier l'activité syndicale, en permettant à nombre d'étudiants d'y participer sous tel ou tel aspect.

De même un réseau de délégués de TD syndiqués permettra de faire de l'activité syndicale un aspect quotidien de la vie de l'étudiant. Ce que nous voulons c'est que l'UNEF ne soit plus une réalité extérieure à l'UER. Nous voulons créer le lieu de la vie étudiante.

Ainsi le groupe d'étude reste bien une structure syndicale qui se réunit au rythme de l'UER, quand il faut définir l'activité du syndicat sur l'UER, quand un obstacle majeur surgit, quand il faut désigner les candidats aux élections. Ce n'est pas cela qui remettra en cause la permanence de notre activité. Comment imaginer une direction du groupe d'étude qui ne comprenne pas les responsables de commissions, les élus, les délégués et qui ne se concertent pas souvent.

Ces groupes d'étude renforcent d'autre part notre volonté de travailler filière par filière.

Changer l'UNEF, est-ce simplement la réorganiser ? Nous voulons beaucoup plus. Le groupe d'étude est d'abord un appel aux étudiants à se syndiquer, ce que nous voulons, c'est d'abord permettre à ces centaines d'étudiants de faire de l'UNEF ce qu'ils veulent.

Ce que nous voulons, c'est ouvrir largement les portes de l'UNEF à une masse d'étudiants, parce que le principal, c'est de savoir qu'être syndiqué, organisé, dans notre UER, est le seul moyen pour être étudiant à part entière.

Nous voulons nous donner une organisation syndicale qui permette à chaque étudiant que nous cotoyons dans nos TD de se syndiquer et d'intervenir sur sa vie chaque jour.

pouvant être remis en cause, des luttes sur des propositions précises, discutées avec les étudiants qui s'adressent publiquement aux responsables.

● En exigeant que les étudiants soient consultés, entendus, partie prenante de toute la vie de l'Université, avec une conception exigeante de la participation, qui mette en avant les droits des étudiants.

Tout le montre, c'est toi personnellement, et toi seul, qui pourra prendre en main, la préparation du Congrès, le débat, mais aussi la vie du syndicat, son avancée.

Un grand 66^e Congrès de l'UNEF, cela dépend de toi.

Catherine LEGER
Secrétaire Nationale

CONTRIBUTION AU DEBAT
DU 66^e CONGRES

Paul ROBEL
UNEF - SANTE - PARIS

Deux amendements pour une orientation complète.

Il faut changer le fonctionnement de l'UNEF : reconnaître franchement nos insuffisances et nos erreurs, se fixer pour objectif le rassemblement de la masse des étudiants dans l'UNEF, voilà qui est plus que positif. En ce sens, le débat du 65^e congrès aura porté ses fruits.

Mais on ne peut jeter l'enfant avec l'eau sale du bain, ce qui fait la force de l'UNEF avec ce qui fait sa faiblesse. L'orientation du syndicat doit être complète : c'est le sens des amendements au projet de résolution que j'ai présentés au Bureau National qui en a discuté.

1. (Après 29). Dans le manifeste du 65^e Congrès nous disions : « Ces deux dernières années ont été marquées par un brutal développement d'orientations nocives pour l'Université, pour les étudiants » et encore « Nous savons par expérience que nous ne pouvons compter que sur nos forces, rester étudiant est un combat, vivre décemment, pouvoir étudier, décider de nos affaires reste un droit à conquérir, seule notre action le permettra ».

Au moment où s'ouvre notre 66^e Congrès, cela est plus vrai que jamais. Notre volonté d'étudier, nos aspirations, toutes nos revendications se heurtent à chaque instant aux conséquences de la politique gouvernementale, particulièrement aggravée cette année.

Pour rester étudiant, vivre et étudier dans de bonnes conditions, nous devons engager l'action avec l'UNEF, à tous les niveaux, du TD au niveau national, sous toutes les formes adaptées.

Pour l'UNEF, il n'y a pas de « grandes » et de « petites » luttes, tout ce qui participe de la défense des intérêts des étudiants est indispensable à l'activité syndicale. Le syndicat ne supplée pas aux carences de l'Université d'aujourd'hui, c'est dans un même mouvement qu'il développe l'entraide, la vie associative et combat les éléments de la politique gouvernementale nocifs pour les étudiants et l'Université.

2. (Après 39). Nous sommes conscients de ce que depuis 68 notre droit de participer à la vie de l'Université a été systématiquement remis en cause.

Nous devons donc reconquérir nos droits et en acquérir de nouveaux. La participation ne saurait être abandonnée comme le préconisent certains, elle ne saurait être considérée comme la base de tout syndicalisme, car la base du syndicalisme c'est la défense des intérêts matériels et moraux des étudiants ; il s'agit d'un droit, d'un terrain de lutte, d'un moyen pour l'action syndicale.

Car la nécessité la plus urgente est de relancer l'ensemble de la vie syndicale, de renforcer les structures de base de l'UNEF. L'UNEF c'est notre force. Avec le syndicat, nous ne sommes plus isolés dans notre TD, notre UER, nous sommes une force, nous comptons vraiment.

Il ne s'agit pas de discuter d'un bulletin d'adhésion, mais de l'ORIENTATION du syndicat : elle ne peut exclure la nécessité d'agir pour nos revendications, ni la désignation des responsables, car qu'est-ce qu'être solidaires en 80 sinon s'unir pour résister aux attaques du gouvernement ? Elles ne peuvent se faire de la participation (dont les élections universitaires constituent le moment essentiel) d'un droit et d'un moyen, si importants soient-ils, ce qui fonde notre syndicat.

Si on le pense, il faut le dire, et le dire dans le seul document discuté et amendé par TOUS les adhérents, la résolution du 66^e Congrès. Car l'UNEF ne saurait avoir deux langages, l'un réservé aux militants les plus actifs, l'autre pour la masse des adhérents et des étudiants.

Mais si l'orientation nouvelle qu'on nous propose était contradictoire avec les idées contenues dans ces amendements, alors ce serait la voie de l'affaiblissement du syndicat, de la perte de ce qu'il a gagné parmi les étudiants, de la constitution d'autres choses que l'UNEF. Et il est impensable qu'il en soit ainsi.

CONTRIBUTION AU DEBAT
DU 66^e CONGRES

Hervé GUILLEMET
PARIS XII

Qu'est-ce qui rend nécessaire pour les étudiants de 1980 le développement d'une nouvelle solidarité ?

Autour de cette question ont lieu de nombreux débats de comité, c'est normal puisque de la réponse dépend la manière dont nous nous adressons aux étudiants.

Le projet de résolution y répond sans ambiguïté : c'est la volonté commune et de plus en plus forte d'étudier, et pour cela de prendre sa vie en main.

C'est une volonté beaucoup plus répandue, et donc plus puissante que celle de s'unir contre les attaques du gouvernement. C'est pourquoi nous voulons qu'elle soit réellement le levier qui permettra le rassemblement des étudiants, quelles que soient leurs opinions sur le caractère nocif ou positif de la politique du gouvernement.

CONTRIBUTION AU DEBAT
DU 66^e CONGRES

Line ROUHAULT
POITIERS

Oui, une nouvelle solidarité.

Il y en a assez des hall où personne ne se connaît, des U.V. où on commence à 40 et on finit à 20 sans que personne ne s'en soucie, ces copains qui lâchent pied sans qu'on puisse rien y faire.

Etre solidaire avec l'UNEF, c'est tout le contraire de ce qui existe aujourd'hui. Tout y est organisé pour qu'on ne s'y sente plus étudiant, on ne réagisse plus, on n'exprime pas nos exigences.

La nouvelle solidarité étudiante, c'est à la fois s'entraider, se défendre et participer à la vie de la fac.

S'entraider d'abord, parce que personne ne pourra mieux que nous s'occuper de nos affaires, par exemple les cafets de l'administration, c'est bien mais on n'y trouve aucune vie. Les polys de la corpo quand ils existent, ça pourrait être bien, mais il faut les payer entre 40 et 50 F.

Par contre, si on s'entraide, si on organise dans les commissions du groupe d'étude ce qu'on veut, cela changerait le climat de nos facs.

A combien d'étudiants qui auraient bien voulu s'occuper de monter un club ou de créer un journal nous nous sommes contentés de dire, vient dans le comité, sans lui proposer autre chose.

Au contraire, avec la nouvelle solidarité étudiante, nous lui en donnons les moyens.

Se défendre, parce que devant toutes les mesures qui remettent en cause nos droits, sur les étudiants étrangers ou à propos de la carte universitaire. Il faut agir et agir beaucoup plus. A Poitiers, même si l'UNEF organise souvent l'action, on arrive difficilement à développer plusieurs luttes à la fois, à se battre dans chaque UER. Et pourtant les mesures sur les budgets, les habilitations, les examens, c'est UER par UER qu'elles s'appliquent.

Ainsi passer une nouvelle étape pour l'UNEF, ce doit être agir plus pour surmonter les obstacles pour obtenir les moyens de rester étudiant.

Et enfin, parce que sans droits que pouvons-nous faire ; le gouvernement l'a bien compris avec l'instauration du quorum. Sur ces problèmes, il faut être beaucoup plus offensif. Par exemple, une grande conquête pour les travailleurs, c'est la gestion des comités d'entreprise, l'élection des délégués du personnel.

Nous, nous devons mieux utiliser nos droits avec nos élus, nous aussi, être beaucoup plus intrusants.

Par exemple, sur la présence des étudiants dans les jurys d'exams. Ainsi, la nouvelle solidarité étudiante que nous voulons construire à Poitiers exige d'être offensifs sur tous les terrains, de ne pas découper en tranche l'activité syndicale. Cela nous permettra de passer une grande étape pour le syndicat de tous les étudiants.

Ce qui fait notre force est de refuser les clivages politiques et autres pour unir tous ceux qui veulent être étudiants.

N'ayons pas peur de le dire, pour ne pas avoir peur de le faire : cela nécessite des changements dans l'UNEF. J'en donnerai deux exemples :

— Il faut cesser de réserver l'analyse de la politique universitaire du gouvernement à des spécialistes.

Une UNEF ouverte à tous cela interpelle en premier lieu nos adhérents : chacun devra avoir beaucoup plus le souci de donner son avis, de discuter pour convaincre, d'écouter, de chercher des positions qui rassemblent. Le rôle des directions à tous les niveaux devra donc être beaucoup plus d'organiser le débat dans lequel chacun pourra donner son avis, y compris bien sûr la direction elle-même, que de « raconter » les positions nationales sur tel ou tel problème. C'est la condition de luttes plus nombreuses, plus efficaces.

— Il faut donc, c'est un corollaire, éviter de considérer comme un principe universellement connu, une évidence, dans nos réunions, nos tracts, que la politique du gouvernement est nocive.

Il faut argumenter beaucoup plus nos positions en nous appuyant plus précisément sur la réalité. La discussion autour des rapports d'activité présentés dans les congrès à tous les niveaux doit d'ailleurs en être l'occasion.

Ce dont il est question avec le 66^e Congrès, c'est d'avancer avec infiniment plus de détermination dans la voie du rassemblement des étudiants.

C'est dans les faits, tenir un double langage que de prétendre s'ouvrir à tous et dans le même temps poser une obstacle insurmontable pour la grande majorité des étudiants : celui de reconnaître le bien fondé de nos analyses sur la responsabilité du gouvernement dans la situation de l'Université.

Combien d'entre nous ont mis des mois et des mois avant de se décider à adhérer à l'UNEF parce qu'ils ne partageaient pas de telles analyses ? A combien d'étudiants cela sert-il d'argument pour se contenter de positions de soutien vis-à-vis de nous ?

C'est avec tout cela que le projet de résolution du Congrès de Reims propose d'en finir.

C'est la condition de luttes plus nombreuses et plus efficaces.

CONTRIBUTION AU DEBAT
DU 66^e CONGRES

Isabelle PAPIEN
MEDECINE - PARIS

Mon propos ne sera pas de m'apesantir sur l'importance du contenu du projet de résolution, elle est évidente et d'autres nombreux le feront. Il sera plutôt d'exprimer la sensation de manque qui s'en dégage. Elle persiste et se confirme à travers les premiers échanges d'idées dans mon A.G.E.

Nous ne sommes pas et nous ne pouvons pas être un syndicat antigouvernemental. Un syndicat ne se définit pas en fonction d'un gouvernement mais du groupe de personnes dont il défend les intérêts. Ainsi le problème n'est pas d'être pour ou contre le gouvernement mais d'analyser les conséquences sur les étudiants de sa politique.

Permettre aux étudiants, en s'organisant dans l'UNEF de défendre leurs intérêts, c'est aussi leur donner les moyens de faire cette analyse. Au nom de la démocratie, nous ne pouvons accepter que soit réservé à quelques uns le droit d'analyser les réformes universitaires et de déterminer leurs aspects positifs ou négatifs.

Nous voulons une nouvelle solidarité, réseau unissant tous les étudiants. Ce qui fera la force de ce réseau, n'est-ce pas celle de chacune de ces mailles ? Chaque syndiqué ne sera élément du tout que s'il peut de fait apporter sa pierre à l'édifice, sa réflexion à l'analyse ce qui fait l'Université : la politique universitaire du gouvernement en place.

Ne le faire qu'à la tribune du Congrès National me paraît insuffisant. Dire que nous ne tolérerons plus le moindre flagrant délit d'atteinte aux droits des étudiants, c'est juste, mais quelles sont les atteintes ? Qui sont les responsables ?

Ce n'est pas à quelques uns d'en avoir l'intuition mais à tous d'en faire l'analyse, et comment être certain que tous pourront débattre sur la loi d'orientation, les étudiants étrangers, les droits d'inscription si le projet, matériel de préparation des congrès de comités, d'AGE et National, n'en souffre pas un mot ? Pour moi le syndicalisme n'a pas pour but de développer des réflexes de défense, Pavlov ferait mieux.

Face à une situation où le gouvernement s'appuyant sur les mass-média, pousse au système d, à l'abandon, refoule les étudiants en difficulté dans la classe de tares génétiques, les amène à se considérer comme des parasites, démontre que vu la crise économique, le manque de débouchés, le chômage est une fatalité, que l'Université est un vaste gouffre financier à rentabiliser, mettre à la disposition des entreprises et à liquider quand sa seule raison d'être est la culture et la recherche, il s'agit, face à cela, de faire preuve de notre responsabilité syndicale de défense des intérêts des étudiants.

Nous avons prouvé par le passé ce sens des responsabilités. Il a fait notre force. Dénoncer les vrais responsables, c'est gagner le R.U. de Saint-Etienne, c'est gagner l'augmentation de la paie des externes. En effet, contre qui se battre, avec qui négocier ?

Dire que le syndicat aujourd'hui ne cache pas son analyse des responsabilités, c'est bien, le faire c'est mieux. Pour que l'analyse ne vienne pas du ciel, qu'elle soit discutée par les syndiqués, le dire ne suffit pas : son insertion dans la résolution parvenant aux adhérents me paraît le minimum pour respecter dans les faites les opinions de tous.

(La circulation de l'information est suffisamment difficile pour que nous ne tronquions pas le projet de la moitié de notre orientation).

Mais l'effort déployé pour la préparation du Congrès poussa sans doute, je l'espère, palier à ce manque : nous saurons l'amender en ce sens. Pour l'écho que j'en ai eu, le débat est déjà largement entamé.

Gageons qu'il ne mettra rien de côté. Je pense en effet que de la prise en compte de tout ce qui a fait les forces et les faiblesses de l'UNEF, de l'écoute attentive de tous, dépendent la qualité de ce débat, et la puissance de l'orientation de l'UNEF, qui en découlera fin Avril.

CONTRIBUTION AU DEBAT
DU 66^e CONGRES

Claudine BOUIS
4^e Année Sc. Eco REIMS

« Refuser d'attendre que tout vienne des autres »

Dans mon amphitheâtre de 4^e année de Sciences économiques à REIMS nous avons eu un partiel où les machines à calculer étaient autorisées.

Dès le début du partiel j'ai remarqué que tout le monde n'avait pas la même machine. Certains en avaient de très perfectionnées, d'autres n'en avaient pas. Cela m'a choquée mais comme tout le monde s'est plongé dans le partiel, j'ai fait de même avec un profond sentiment d'injustice.

À la fin du partiel j'ai discuté avec quelques adhérents du comité. On est tous tombés d'accord : l'individualisme, le système D étaient tellement pesants dans cet amphitheâtre où plus de 50% d'étudiants sont salariés, que cela avait de fait, bloqué toute réaction. Que personne ne se soucie de son voisin, que beaucoup ne se sentent même plus tellement étudiants, c'est cela le problème numéro un de l'amphi.

Tout le monde a senti l'injustice, personne n'a pensé que c'était à lui de le dire !

CONTRIBUTION AU DEBAT
DU 66^e CONGRES

Laure ACCOCA
PHARMACIE TOULOUSE

Sans à priori...

La démarche syndicale du texte m'enthousiasme. Elle définit un projet qui doit me permettre de rassembler les étudiants de ma fac. En effet, si cette année nous avons pu obtenir que plus de 50% des inscrits votent pour des listes UNEF aux élections, nous avons créé et développé une coopérative. Si à notre appel les étudiants se sont mis en grève pour s'opposer à l'amendement Rufenacht, si nos élus ont permis l'expression de plusieurs dizaines d'étudiants étrangers... nous ne rassemblons encore que quelques dizaines de syndiqués, or aujourd'hui l'orientation du groupe d'étude intéresse concrètement tous les étudiants. Cela changera la conception qui prévaut à la fac que tout doit venir des syndiqués qui font du syndicalisme pendant que les autres subissent ou nous reprochent de ne pas en faire assez.

En effet, rassembler sans à priori tous les étudiants, cela ouvre des possibilités gigantesques. Quand on discute dans les amphithéâtres de l'adhésion, beaucoup nous répondent que le syndicat est trop politique, qu'ils viennent à la fac pour faire leurs études, qu'ils n'ont pas le temps de faire autre chose. Il nous faut donc bien prendre en compte la diversité des étudiants, dans leurs opinions mais aussi dans leurs aspirations. Le syndicat c'est d'abord le lieu naturel où on se retrouve sur tous les aspects de notre vie, qu'on soit pour ou contre le gouvernement...

Ouvrir le syndicat, avoir une conception qui parte bien des étudiants, ce n'est pas toujours facile surtout que beaucoup d'entre nous sont venus à l'UNEF pour combattre tel ou tel aspect de la politique gouvernementale mais je disais que les démarches définies par le texte permettent à beaucoup plus d'agir contre les mesures qui l'opposent aux intérêts des étudiants.

Ainsi, par exemple, sur les bourses, que les étudiants se retrouvent dans le syndicat pour être informés sur les bourses, faire les demandes ensemble, cela renforce l'idée même qu'on doit se défendre, pour rester isolé.

Sur ce terrain, comme d'autres, cela permet avec le syndicat de développer les luttes pour imposer des bourses supplémentaires.

Car qu'ils aient une réflexion ou pas sur le système d'aide sociale, tous les étudiants ont besoin de se défendre pour avoir une bourse.

Cette UNEF pour la masse des étudiants est vraiment démocratique car chacun peut se retrouver dans le syndicat et y organiser ce qui l'intéresse. Certes le syndicat est intransigeant sur les mesures gouvernementales qui vont contre les étudiants. Mais cela ne peut être une condition pour se rassembler ensemble dans le groupe d'étude, pour que tous nous puissions mieux étudier.

La nouvelle solidarité étudiante que nous voulons, cela veut dire pour moi notamment « plus un seul flagrant délit de sélection sociale ou d'atteinte à nos droits ».

Les discussions sur la sélection sociale, sur l'allocation d'étude, l'éternel c'est la faute au gouvernement qui ponctuent chaque début de tract, c'est bien joli, mais est-ce que cela marche dans l'amphi que je viens de décrire ?

Comment organiser la lutte pour un règlement d'examen qui empêche de telles injustices (les plus défavorisés n'ont pas de machine à calculer et ratent leurs examens).

Faut-il partir de l'idée : « la réduction des crédits à l'Université qu'organise le gouvernement conduit à ce que chacun s'achète sa propre machine à calculer. C'est la sélection sociale organisée dans l'amphi. Contre cela il faut lutter, nous à l'UNEF nous réclamons l'allocation d'étude ! pour gagner, il faut l'UNEF, c'est juste, mais je pense que ça n'accroche plus.

Je pense que le projet répond bien à cette question.

La première raison, la première base du rassemblement, c'est l'idée de s'organiser pour faire nos études, c'est de mettre la lutte comme la conséquence de l'obstacle rencontré et non comme une donnée une bonne fois pour toutes !

Est-ce à dire que les revendications comme l'allocation d'étude sont à mettre au panier ? Changer l'UNEF, est-ce partir de zéro ?

Non, je crois qu'il nous faudra encore dénoncer les responsables de nos difficultés à étudier, il nous faudra encore plus de luttes. Nos revendications, fruit d'une réflexion de tout le syndicat sont toujours justes. Mais se battre pour 200 F d'augmentation dans une usine ce n'est pas abandonner les revendications sur le SMIC. Au contraire, c'est avancer encore plus.

Mais justement, pour avancer aujourd'hui il nous faut gagner des milliers d'étudiants à se sentir étudiants donc à défendre ses droits ! Pour cela le texte a raison de le dire : il nous faut une nouvelle solidarité étudiante.

Des étudiants qui se sentent un groupe, qui ne seront plus chacun dans leur coin. Une nouvelle solidarité étudiante, c'est soudé, ça résiste mieux aux difficultés mais surtout, c'est plus fort, ça lutte plus et sur plus de questions.

Pierre MAIRAT
PANTHEON

Le rôle des élus

Le syndicat a une expérience importante du travail de nos élus. Les milliers d'acquis remportés surtout cette année nous renforcent dans l'idée que notre présence dans les conseils a depuis longtemps fait de ces derniers, de véritables terrains de lutte et de décision, sur tout ce qui touche la vie quotidienne des étudiants.

Nous pensons cette année qu'il nous faut aller plus loin dans la réflexion à propos du rôle de nos élus et de leur travail. Cela parce que lors des dernières élections universitaires, nous avons largement progressé et que de nouvelles exigences sont nées.

La préparation de notre 66° Congrès et sa tenue doivent marquer un tournant dans ce domaine. Les propositions faites ne peuvent qu'améliorer le travail, l'aide pour nos élus mais aussi mettre en place de nouvelles structures permettant une plus grande participation des étudiants à la vie de leur fac.

C'est tout le sens d'organiser les élections de délégués de TD pour que la démocratie soit plus au cœur de nos études, de nos amphis, de nos T.D.

Nos élus sont les pôles de la démocratie à l'Université. Ils sont toujours amenés à exiger plus de moyens et de droits pour que les étudiants puissent mieux étudier. Ils le font car ils sont en contact permanent avec, à la fois les syndiqués, les étudiants de leur amphi.

Avec la proposition de création de commissions, les élus se donnent réellement les moyens de mieux connaître les problèmes, d'avoir un travail sérieux et efficace. Ils ne peuvent pas, eux seuls, réfléchir, intervenir sur tous les problèmes à la fois. En ce moment, alors que les examens sont à peine terminés, il faut s'occuper des bourses, du contenu des programmes et analyser les budgets. De plus, l' élu doit s'efforcer de prendre des initiatives après que les syndiqués, les étudiants aient été consultés. Que l' élu s'entoure de commissions où des syndiqués réfléchissent et travaillent sur un problème précis (bourses, exams, budget...) voilà une manière efficace pour permettre aux étudiants de débattre et pour que l' élu se fasse porteur de leurs propositions, de leurs exigences.

Si nous voulons que rien ne se décide sans que les étudiants aient été consultés, l' élu doit exiger d'avoir bien avant le Conseil, tous les points à l'ordre du jour ainsi que les documents préparatoires.

Avec l'élection de délégués de TD, nous permettons à tous les étudiants de participer au plus près à tout ce qui concerne la vie de leur UER, de leur fac. C'est le moyen notamment pour les étudiants salariés d'avoir des délégués qui interviennent sur leurs problèmes spécifiques. Les élus de l'UER coordonnent l'activité des délégués de TD. Ils veillent à les réunir le plus souvent possible pour être informés des différents problèmes mais aussi pour apporter l'aide et l'expérience nécessaire. Un délégué de TD syndiqué est plus encore le meilleur atout pour la défense des étudiants. L' élu s'attache, pour cela, à ce que les délégués de TD se syndiquent.

De par son rôle d' élu syndical, des informations qu'il fournit, de sa capacité à organiser l'action mais aussi sa fermeté et l'intransigeance avec laquelle il défend les étudiants, tout cela fait que l' élu est réellement un animateur important du groupe d'étude.

A chaque fois qu'un problème se pose, il doit en être le premier informé et en faire part aux étudiants. C'est avec eux ensuite qu'ils envisagent ensemble d'organiser l'action.

La tâche d' élu étudiant est loin d'être facile. Parce qu'il est syndiqué, l' élu n'est pas isolé, il ne cède pas au découragement, il sait qui sont les responsables des obstacles que rencontrent les étudiants, il est informé par un courrier d' élu et se réunit régulièrement afin d'échanger avec d'autres ses expériences, ses réflexions, ses difficultés.

La coordination nationale des élus est une force considérable de proposition, pour organiser l'action, pour développer une réelle participation des étudiants, à l'Université. Pour cela elle dispose d'un moyen important qu'il lui faut encore beaucoup améliorer : le Bulletin de Liaison des Elus.

Roger MACQUAT
Comité Russe - Lille

Ce sont les élus UNEF de mon UER qui en obtenant une dérogation, m'ont permis d'obtenir mon transfert d'Aix à l'Université de Lille, cette année. Depuis je suis syndiqué et responsable UNEF de mon TD.

Je profite du congrès et de l'ouverture d'une tribune de discussions, pour dire à tous les syndiqués combien le climat de ma fac a changé depuis que nous pouvons savoir tout ce qui s'y passe, donner notre avis et intervenir. Ainsi dans mon TD, avant que l'UNEF n'y soit présente, toutes les décisions sur les horaires, le contrôle continu, etc... étaient prises dans notre dos. Nous étions mis constamment devant le fait accompli. Nous ne savions rien de nos droits à participer avec les profs à la direction des facs.

Maintenant nous sommes en contact avec nos élus au conseil d'UER. Les propositions de notre TD sont discutées au conseil, souvent prises. Ainsi, quand il s'est agi d'élire un nouveau directeur, nos élus ont proposé aux candidats une plateforme où nos propositions figuraient. Ils ont voté pour le candidat qui a signé la plateforme.

Quand nous avons su que le ministère voulait ôter aux étudiants le droit d'élire leurs Dr d'UER et leurs présidents d'université, avec le fameux amendement raffent, nous avons compris que cela voulait dire que la direction de notre fac n'aurait plus rien à voir avec nous.

Nous en avons discuté en cours. Personne ne voulait revenir à une situation où les décisions nous concernant soient prises par quelques profs. Nous voulons au contraire pouvoir participer à la prise de toutes ces décisions. Nous refusons d'être des moutons passifs, chacun d'entre nous doit avoir le droit de donner son avis, tous ensemble nous devons avoir le droit de décider sur chaque problème. Alors nous sommes allés à la manifestation, et bien que nous avions tout préparé très vite, il y avait beaucoup de monde. Quand nous avons appris que l'amendement était retiré, pour nous cela voulait dire que nos droits étaient respectés.

Après toutes les discussions que nous avons eu, nous voulons même les accroître. Nous demandons notamment la création d'une commission paritaire profs-étudiants pour que les étudiants, premiers intéressés, puissent intervenir comme c'est normal sur les problèmes de cours et d'exams, et nous voulons que nos élus au conseil d'UER aillent aux jurys d'examen.

D'ailleurs, il nous le faut pour les examens de juin. En plus je tiens à dire que nous sommes prêts à retourner en manif si le ministre veut à nouveau nous supprimer nos droits.

RENDEZ-VOUS A REIMS.

Pour être publiées intégralement dans le N°13 d'UNEF INFORM, les contributions doivent être envoyées au Président de l'UNEF avant le 9 avril et ne doivent pas dépasser 4000 signes ou intervalles.

Erratum

● Les INFO-BREVES ne sont pas « 3 rêves », sortant de l'esprit encore endormi des rédacteurs d'UNEF-INFORM mais bien 3 événements qui ont eu lieu à l'UNEF.

● Une omission a rendu incompréhensible l'alinéa 39 du projet de résolution. Il faut lire : « *Le syndicat est présent et défend avec intransigeance les intérêts des étudiants* ».

Ne gardez pas pour vous ce qui se passe dans votre fac : téléphonez à UNEF-INFORM 742.59.40.

Comité de rédaction :

Catherine LEGER,
Isabelle PIPIEN,
Gilles BOITTE,
Daniel KURY,
Tristan MALLE,
Jean-Louis TISSOT,
Robert ZAKAYUS.